

La Constitution

On soutient encore massivement les propositions énoncées dans les parties II et III du document publié par le gouvernement fédéral. On s'entend passablement sur la réforme de la Chambre des communes et du Sénat. Un grand nombre de gens insistent sur la nécessité d'accorder à l'Ouest un plus grand rôle politique et font des observations sur le transfert des pouvoirs aux provinces.

Après avoir mentionné que ma circonscription est en faveur de plusieurs propositions, je crois qu'il importe de souligner qu'on s'oppose fortement à la proposition 2, soit la reconnaissance du caractère distinct du Québec et de la dualité linguistique du Canada. Les répondants ont insisté à maintes reprises sur l'égalité des provinces et sur le fait qu'il ne faut accorder un statut spécial à aucune d'entre elles. La proposition 5 concernant le processus constitutionnel autochtone n'a pas reçu non plus un appui unanime.

Puisque les Quatre-Nations de la réserve d'Hobbema vivent dans ma circonscription, j'ai rencontré à plusieurs reprises leurs chefs et leurs conseils pour connaître leurs points de vue. Malheureusement—quant à moi—, ils ont préféré rejeter l'ensemble des propositions plutôt que d'appuyer la position adoptée par l'Assemblée des Premières nations.

Un de mes électeurs m'a écrit dernièrement pour me dire que s'il n'est pas d'accord avec quelque chose, il faut lui prouver qu'il a tort. Selon lui, je ne devrais pas attendre tout bonnement qu'il se range à mon avis. J'aurais voulu répondre brièvement à certaines préoccupations formulées par mes électeurs. Je ne parle qu'en tant que simple député et Indien inscrit quand je présente les commentaires qui expriment ma pensée.

Je me souviens de la première réunion que le ministre responsable des Affaires constitutionnelles a eue avec les chefs autochtones. À cette réunion, le vieux chef Peter O'Chiese a dit: «Nous devons nous élever les uns les autres». Cette déclaration a eu sur moi un effet durable pendant nos audiences, tout comme les quatre grandes valeurs que sont l'honnêteté, la bienveillance, le partage et la force. Ces valeurs pourraient peut-être être exprimées dans notre clause Canada, avec une allusion au grand esprit.

• (1920)

Notre préambule pourrait peut-être aussi affirmer, comme l'avait fait lord Denning dans les années 70 au cours d'un procès tenu à Londres, qu'aucun gouvernement ne peut violer un traité tant que le soleil brille, que l'herbe pousse et que la rivière coule. Mon propre père, ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, avait l'habitude de dire que ce sont là les trois principes sur lesquels on a bâti notre noble pays.

Monsieur le Président, je sais que vous, ainsi que mes compagnons de rodéo qui sont à la tribune ce soir, serez d'accord avec ce que je m'appête à dire. Le monde des sports du Canada a aussi une immense contribution à faire dans l'enjeu de l'unité nationale. Quel est ce sentiment fantastique, cet enchantement, qui nous anime quand nous venons de remporter une victoire en tant qu'athlète? C'est le sentiment d'être Canadien. Par pure coïncidence, nous partagerons tous une fois de plus le sentiment du vainqueur durant les deux prochaines semaines, à l'occasion des jeux d'Albertville, chaque fois qu'un athlète remportera une médaille ou qu'il aura fait de son mieux en notre nom.

Je me souviens d'un mémoire incomparable que M^{me} Margaret Barber, de la Fédération des sports du Canada, m'avait fait parvenir. Dans ce document, intitulé *L'unité nationale par le sport*, M^{me} Barber affirme: «Le Canada s'identifie à ses athlètes, à ses sports. En tant que pays, le Canada a eu la chance de compter parmi ses citoyens quelques-uns des plus grands athlètes du monde, passés et présents. Ces athlètes provenaient de milieux et de cultures très divers. Cette diversité même fait d'eux de vrais Canadiens. Le pouvoir du sport est réel.» «Il y a pour un pays une multitude de leçons à tirer de la pratique des sports: des leçons de compréhension, de tolérance, d'acceptation, de respect, d'identité culturelle. La pratique des sports peut nous apprendre à faire quelque chose ensemble sans perdre pour autant ce qui fait de chacun d'entre nous un être unique et spécifique. Compte tenu des problèmes qui assaillent notre pays, à l'heure actuelle, et de nos préoccupations concernant l'unité nationale, ajoute-t-elle, peut-être le temps est-il venu de profiter du sport pour nous comprendre en tant que pays et, en fait, pour garder notre pays uni.»

Il y a deux jours, l'athlète Sylvie Daigle portait le drapeau canadien à Albertville. Elle aurait dit ceci: «Je suis venue ici pour représenter le Canada. Ouais, c'est difficile, mais il reste que nous, athlètes canadiens, représentons ici un seul et unique pays. Et si nous gagnons une médaille, ce sera une médaille pour le Canada.»

En 1984, aux Jeux olympiques de Los Angeles, Alwyn Morris, le seul athlète autochtone à avoir jamais remporté une médaille d'or, avait levé bien haut une plume d'aigle.

Le mémoire de Barber fait écho au sentiment qu'évoque cette image de succès: «Lorsqu'on sait rêver, on sait gagner.» Barber poursuit comme ceci: «Si suffisamment de Canadiens savent encore rêver, peut-être arriverons-nous à conserver et à renforcer notre unité et notre identité nationales. Le sport contribuera peut-être à faire de ce rêve une réalité.»